



Tous en grève et manifestation le 10 septembre ! Pour nos emplois, nos salaires, notre retraite.

Trop chers les fonctionnaires ? Jugez plutôt !

Au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), 20 milliards d'euros sont donnés au patronat, la fraude fiscale représente 50 milliards d'euros. Comparés aux 441,2 millions d'euros que font gagner les suppressions d'emplois et aux 311,3 millions que coûtent les mesures catégorielles dans la fonction publique d'État, c'est inéquitable et injuste.

Et pourtant, les fonctionnaires sont dans le viseur de la rigueur budgétaire et c'est tout le service public qui est sacrifié pour satisfaire au dogme du redressement des finances publiques.

La DGFIP est encore et toujours impactée. Son directeur général, Bruno BEZARD, a lancé à grand renfort de communication sa démarche stratégique dite stratégie de « confiance ».

Sous couvert désormais de la Modernisation de l'Action Publique (MAP), il s'agit d'appliquer l'austérité à la DGFIP avec comme cible les missions, les agents et les rémunérations. Notre administration a pourtant déjà perdu 20 000 emplois en 4 ans !

Encore des fusions de service

La démarche stratégique a pour but de concentrer et de fusionner des services et ainsi de supprimer encore des emplois et des missions. Ainsi, répondant à une question, dans son « chat » de juillet, le DG explique clairement des fusions de services identiques installés sur un même site. Les SIE, les SIP ou les Services de Publicité foncière (SPF) sont donc directement visés.

A la DRFIP 35, le projet de fusion des secteurs d'assiette rennais est emblématique de cette démarche. Le réexamen des sites des Finances Publiques en terme de taille critique, la poursuite de la spécialisation en pôles divers, la régionalisation des services comme les fonctions supports font partie aussi de cette stratégie. On peut aussi évoquer la « réorganisation » du service des retraites de l'Etat qui aboutit à une fusion des secteurs du CGSR, annoncée et mise en place en plein été, contre l'avis des agents.

Et le directeur général a la recette miracle pour maintenir toutes les missions avec une baisse des moyens : la numérisation et la simplification. En effet, dans son « chat » de propagande, il a tout fait pour nous convaincre que les 150 simplifications déjà mises en œuvre ainsi que les projets de numérisation vont nous rendre efficaces et professionnels... Mais le numérique et les simplifications ne peuvent pas remplacer les services de proximité et ne doivent pas servir d'outil pour démanteler le maillage territorial du réseau par des fermetures de structures.

Les droits et garanties en danger

C'est aussi une attaque en règle des droits et garanties des agents qui est au cœur de la démarche stratégique.

Le but est de faire sauter les règles nationales d'affectation qui empêchent les directeurs de « bouger les agents ». Il s'agit d'imposer la mobilité forcée, de déplacer les agents d'une administration à l'autre en fonction des objectifs fixés dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique et de l'acte III de la décentralisation. C'est pourquoi, localement, la CGT n'ira pas le 5 septembre à la réunion de présentation de la démarche stratégique que propose le directeur.

Les rémunérations dans la ligne de mire.

En effet, après la confirmation du gel du point d'indice jusqu'en 2015, les engagements de non-application de la prime de fonction et de résultats (PFR), au sein de la DGFIP, arrachés grâce à nos luttes, sont aujourd'hui remis en cause et subordonnés aux arbitrages interministériels.

En lien avec les affectations au profil et l'entretien professionnel, ce dispositif peut aboutir à une perte de 10% de la rémunération.

Par ailleurs, nous assistons aussi à une diminution importante du volume interne des promotions.

Pourtant, de l'argent il y en a !

Il y en a pour financer les services publics et l'emploi mais aussi pour les retraites. Ainsi, en 2009, 360 milliards d'euros d'argent public ont été mobilisés pour secourir les marchés financiers, responsables de la crise ! Ces 30 dernières années, les dividendes versées aux

actionnaires ont progressé sept fois plus vite que la masse salariale ! Cela représente autant d'argent en moins pour l'emploi et les salaires à la base du financement de la protection sociale et des retraites.

Notre droit à la retraite attaqué

Le Premier ministre vient d'annoncer les grandes lignes de la future réforme des retraites.

Cette réforme se situe dans la continuité des précédentes en privilégiant la poursuite jusqu'en 2020 de l'allongement de la durée de cotisation prévue par la loi Fillon, et en prolongeant ces dispositions après 2020. Il serait ainsi demandé 43 ans de cotisations aux jeunes nés à partir de 1973 alors même qu'on sait qu'ils rentrent de plus en plus tard dans le monde du travail. Ils atteindront ainsi l'âge du taux plein bien après 65 ans. Pour la CGT, ces dispositions sont orientées contre la jeunesse. Enfermé dans le dogme de la baisse du « coût du travail », le Premier ministre annonce une prochaine réforme de la branche famille de la

Sécurité sociale destinée à transférer son financement sur les ménages.

Certaines dispositions qui pourraient apparaître favorables aux salariés, notamment au sujet de la pénibilité, des femmes et des jeunes, n'auraient qu'une portée très limitée sur les salariés concernés. Exemple : une carrière complète de travail pénible conduirait à un départ à 60 ans, sous certaines conditions restrictives.

Ces annonces justifient donc pleinement la mobilisation des salariés lors de cette rentrée notamment avec la journée d'action du 10 septembre pour les salaires, l'emploi et une protection sociale de haut niveau

Notre syndicat défend l'idée qu'il existe des marges pour financer les retraites. Notamment, en luttant contre une fraude fiscale et sociale massive évaluée à 50 milliards d'euros.

En outre, d'après le rapport Moreau, il faut trouver 7 milliards pour financer les retraites, ce qui est faible si on les compare aux 200 Milliards par an consacrés aux aides aux entreprises.

Sur la question des retraites, mais aussi sur les salaires, l'emploi et pour s'opposer aux politiques d'austérité, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent l'ensemble des personnels du public et du privé à être en grève et à participer aux manifestations du 10 septembre prochain.

Tous ensemble, pour nos revendications

- **Pour l'emploi : refus des suppressions, création des emplois nécessaires,**
- **Pour les salaires : augmentation générale du point d'indice,**
- **Pour le service public : refus de la démarche stratégique, déclinaison de la MAP**
- **Pour un âge légal de départ à la retraite à 60 ans**
- **Contre l'allongement de la durée de cotisation et la baisse des pensions**
- **Pour la défense et l'amélioration du code des pensions**
- **Pour la suppression de la décote**

Tous en grève et en manifestation le 10 septembre !

Pour en débattre, participez nombreux aux HMI intersyndicales :

- **St-Malo le 2 septembre 14H30**
- **Redon le 3 septembre 10h30**
- **Montfort le 5 septembre 10h30**
- **Fougères le 3 septembre 10h30**
- **Vitré le 3 septembre 14h30**
- **Rennes Turgot le 9 septembre 10h30**
- **Rennes Magenta le 9 septembre 14h30**

Manifestation à Rennes 10 septembre : 11h pl. de la Mairie

Les autres lieux seront communiqués prochainement.